



académie
Aix-Marseille **E**

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/16-694-327 du 25/01/2016

PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE EUROPEENNE

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - Tel : 04 42 95 29 70 - Fax : 04 42 95 29 74 - ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Depuis plusieurs années, l'Académie d'Aix Marseille et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur coopèrent pour favoriser la mobilité européenne dans la formation de lycéens de classes de Baccalauréat Professionnel.

Cofinancé par le Rectorat et la Région, le dispositif « Mobilité Bac Pro » aide chaque année plus de quatre cents d'entre eux à effectuer une de leurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) obligatoires dans un des pays de l'Union Européenne.

Le présent appel à projet couvre l'année civile 2017 pour des mobilités du 1 janvier au 31 décembre 2017.

Les dossiers de candidatures sont à renseigner en ligne sur le site de la Région (application viladeduc : <https://extranet-lycee.regionpaca.fr/dlycvie/login.aspx>) avant le 31 mars 2016.

Pour plus d'informations, taper « MBP » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site académique (<http://www.ac-aix-marseille.fr>)

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille